

# E - Journal

## K I N S H A S A

Hebdomadaires, 5<sup>e</sup> Année, Novembre 2023, Nouvelle série n°233



### LA SITUATION D'INSALUBRITÉ À KINSHASA «INQUIÈTE» FÉLIX TSHISEKEDI

4



5

**PRÉSIDENTIELLE  
JUSTINE KASA-VUBU SOUTIEN LA  
CANDIDATURE DE DENIS MUKWEGE**



7

**RIZ IMPROPRE À LA  
CONSOMMATION  
SOCIMEX APPORTE-T-ELLE LA  
MORT À KINSHASA ?**



10

**JOËLLE BILE : COMMUNICATRICE,  
JOURNALISTE, ENTREPRENEURE ET  
COACH DE CRÉATION D'ENTREPRISE**



22

**LE PREMIER MILLIONNAIRE DU  
CONGO FUT KATANGAIS:  
IL S'APPELAIT JOSEPH KAPEND  
TSHOMBE (NÉ EN 1889 ET  
DÉCÉDÉ EN 1951)**

*Nous sommes  
très présent  
sur les réseaux  
sociaux*

## **POUR UNE VILLE-CAPITALE PLUS BELLE QU'AVANT...**

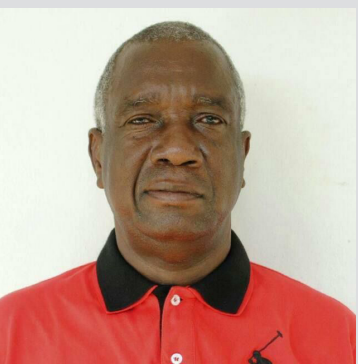
Depuis le 1er juillet dernier, Kinshasa qui a acquis son statut de ville en 1923, a totalisé 100 ans d'existence. Le visage peu reluisant que présente aujourd'hui cette mégalopole gangrenée par une malpropreté devenue endémique, tranche avec ses années de gloire sous la colonisation.

C'était l'époque de Léopoldville. Kinshasa qu'on appelait autrefois «Poto Moyindo», n'avait rien à envier aux villes européennes. Elle dégagait un tel magnétisme que d'aucuns ne juraient que par une descente dans ce qui incarnait alors le dynamisme de l'Afrique noire.

Malheureusement, ce bel élan pris fut oblitéré par l'afflux massif des congolais de l'arrière-pays fuyant la précarité de vie dans leurs milieux ruraux. À cet exode rural aux conséquences désastreuses, l'urbanisation de la ville n'a hélas passé inévitablement.

En tant que natif de Kinshasa, né à St Jean et grandi à Lingwala, je m'insurge contre toute velléité tendant à maintenir ma ville dans un état de malpropreté permanent. Je lance ce cri d'alarme : «Ne touche pas à ma ville» et je me bats pour que Kinshasa redevienne plus belle qu'avant.

«Nous bâtissons un pays plus beau qu'avant», ainsi que nous le chantons



dans notre hymne national, n'est pas un vœu pieux. C'est toute une profession de foi. J'en fais mienne. Je prêche pour mon église, la ville de Kinshasa, que je veux voir redevenir ce «Poto Moyindo» d'antan, ou mieux, ce «Kin Kiese» d'heureuse mémoire où il faisait bon vivre.

Cent ans après, il faut qu'ensemble, nous puissions trouver le code de déverrouillage susceptible d'impulser une nouvelle dynamique à Kinshasa qui ne mérite nullement ses conditions actuelles.

**JPE.**

### **E-Journal**

Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur

**Jean Pierre Eale Ikabe**

Tél. : **0999947441/0997298314**

Directeur de publication délégué

**Herman Bangi Bayo**

Tél. : **0997298314/0824540759**

Equipe de rédaction :

**Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo**

Design: **Gary Okende**

Infographie : **Sacha Eale**

Administration : **Roger Nsita**

Déléguée commerciale : **Patience Bidi**

Relations publiques : **Trésor Empole**

e-mail : **agencetempslibre@gmail.com**

Site web : **www.e-journal.com**

Siège : **avenue du Stade N°1, Quartier**

Administratif/ Territoire de Kasangulu

**Dépôt légal N° 09629571**

Représentant espace Schengen

**Celio Van NDAYE 0033749299540**



LORS DU «MEET THE PRESIDENT»

# FATSHI RASSURE LES ENTREPRENEURS RD-CONGOLAIS DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES



**L**e chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, a, lundi 30 octobre, à la cité de l'OUA, rassuré les jeunes entrepreneurs RD-congolais de bénéficier de plusieurs opportunités d'affaires afin de promouvoir le « made in DRC » grâce au projet de développement de 145 territoires.

Aucoursdecettesoiréedénommée « Meet the President », Félix Tshisekedi a invité l'échantillon des jeunes entrepreneurs des 26 provinces du pays à soigner leur service. « Ce n'est pas pour rien que nous avons lancé le programme de développement de 145 territoires. Et je peux vous rassurer que vous allez avoir beaucoup d'opportunités à offrir des produits et des services congolais. Seulement, vous devez soigner votre service et être en mesure de payer l'impôt et les taxes. Car cet argent est

aussi utilisé à la reconstruction du pays», a-t-il déclaré.

Il a, de ce fait, promu de veiller à ce que ces jeunes soient accompagnés. « J'ai compris maintenant que nous n'avons pas travaillé en vain et qu'il y a vraiment de l'espoir dans ce pays et que j'ai eu raison de croire en l'entrepreneuriat congolais. Je veillerai à ce qu'il y ait encore plus de moyens pour vous accompagner. Vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir davantage. Vous aurez tout ce qu'il vous faut pour être compétitif », a-t-il déclaré dans son mot de circonstance.

Bien avant, ces jeunes entrepreneurs avaient eu, chacun, lors d'un panel organisé, l'occasion de s'exprimer sur différentes thématiques touchant leur secteur. On cite : des questions liées à l'accès

aux financements, au climat des affaires secoué par les tracasseries, à l'encadrement des entrepreneurs et au manque de promotion des produits locaux.

Ils ont par ailleurs, dans leurs différentes interventions, salué la volonté du Président Félix Tshisekedi, à concrétiser sa vision de création des millionnaires congolais et de la classe moyenne en RDC. Ils ont aussi plaidé pour la mise en place d'une politique nationale de promotion des produits des entrepreneurs RD-congolais.

Rappelons que lors de sa prise de fonction en 2018, le chef de l'État avait lancé une lutte contre la pauvreté en choisissant de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes. Depuis lors, les établissements publics d'accompagnement des PME et des PMI ont été pour les uns redynamisés et pour d'autres créés, en vue de concrétiser cette vision noble du chef de l'État : la création des millionnaires congolais.

**Espérant KALONJI**

# LA SITUATION D'INSALUBRITÉ À KINSHASA «INQUIÈTE» FÉLIX TSHISEKEDI



Le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi a, au cours du dernier conseil des ministres tenu à la cité de l'Union africaine, qualifié de « dégradante et inadmissible » la situation d'insalubrité dans la ville de Kinshasa.

En effet, cette situation devient préoccupante. Toutes les communes de la capitale, indique le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya, subissent le spectacle dégradant et

inadmissible des déchets qui jonchent les rues, les caniveaux et les cours d'eau.

Pour remédier à cette situation, Félix Tshisekedi a préconisé un projet visant la transformation des déchets plastiques en matières premières rémunératrices. D'après son constat, cette opportunité de déploiement d'une filière industrielle de recyclage des déchets des produits plastiques, source de création d'emplois rémunérés

tant qualifiés que non qualifiés dans la capitale n'a pas encore démarré de manière optimale. Et cela, malgré la présence de quelques acteurs privés opérant dans ce secteur.

Il a, de ce fait, instruit le ministre de l'Industrie à présenter au gouvernement des propositions pour booster le recyclage industriel des déchets plastiques.



# JUSTINE KASA-VUBU SOUTIENT LA CANDIDATURE DE DENIS MUKWEGE



La candidature de Denis Mukwege, militant des droits de l'homme et prix Nobel de la paix 2018, à la présidentielle de décembre, a trouvé un écho favorable auprès de Justine Kasa-vubu, fille du premier président congolais (Joseph Kasa-vubu) et ancienne secrétaire nationale aux Relations extérieures de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti du président de la République sortant, Félix Tshisekedi. La femme politique africaine de l'année 2018 (dans le cadre du Prix International GFA d'Or) a déclaré mardi son soutien à la candidature de Denis Mukwege qui, selon elle, est le « seul profil » capable de relever le défi et de démontrer qu'il est près de la population, dans un pays qui « vit une tragédie sans précédent », avec un peuple qui « croupit dans la misère » et une classe politique qui « se régénère, mais toujours en perpétuant aussi les mauvaises pratiques et la mauvaise gouvernance ». « Je crois aujourd'hui qu'il faut opérer un choix en fonction de ce qu'on croit que la République

démocratique du Congo doit être demain. Quelle sera la place de notre pays et quelle sera la crédibilité pour les projets à venir. Et surtout, comment est-ce qu'on oriente ce pays ? Quelle est la vision politique qu'on doit imprimer ? C'est la raison pour laquelle je pense que c'est la raison qui doit dicter un choix politique, mais ce sont aussi les valeurs morales qu'incarnent les candidats qui doivent aussi dicter ce choix. Pour ma part, sans ambages, je pense qu'il y a un homme au-dessus du lot. Et cet homme au-dessus du lot qui est capable de relever le défi, qui est capable aussi de générer un consensus, qui est capable d'accepter la pluralité démocratique, qui est capable d'inscrire une vision et de se projeter, un homme capable de démontrer qu'il est près de la population et qu'il a partagé la misère de notre peuple... Je crois qu'il n'y a qu'un seul profil qui se dégage dans tout ça, c'est le Docteur Mukwege », a-t-elle dit dans une interview accordée à la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF).

RDC, un pays en déliquescence

Les cinq années de Félix Tshisekedi à la tête du pays n'ont pas apporté le changement souhaité par la population. Même si, reconnaît-elle, que le chaos ne date pas de la dernière législature, Justine Kasa-vubu affirme, sans détours, que la RDC est présentement un « non-État ». « Nous sommes dans un pays qui est totalement en déliquescence. Nous vivons non pas avec le respect de la Constitution, non pas avec les règles de loi, mais depuis 2001, donc les fameux accords de Sun City, nous vivons avec ces accords, avec des arrangements, des combines, des confréries, des conférences, etc. Et donc aujourd'hui, le pays est dans une déliquescence sans précédent », a déploré l'ancienne candidate aux présidentielles de 2006. Selon elle, le régime Tshisekedi a clairement dévoilé les cartes sur table, c'est-à-dire, que ce n'était pas une gouvernance classique, mais « c'est une gouvernance d'arrangement, un pacte qui a été conclu entre le sortant précédent et celui qui est entré en 2018-2019... ». Justine Kasavubu est convaincue que, face à cette situation, c'est Denis Mukwege qui va sortir la RDC de l'ornière.

**Reagan Ndota**  
**Afriquactu / MCP, via**  
**mediacongo.net**

# LA CENI RASSURE LA CEEAC QUE 80% DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE CALENDRIER ÉLECTORAL SONT DÉJÀ RÉALISÉES À CE STADE



La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a bouclé la seconde mission d'information et d'évaluation préélectorale en prélude des élections générales du 20 décembre 2023 en République Démocratique du Congo (RDC). L'objectif de la nouvelle mission était de compléter les informations collectées et d'enrichir l'évaluation issue de la première effectuée en mars 2023 à Kinshasa. De manière spécifique, une attention particulière a été accordée aux nouveaux défis ainsi qu'aux préparatifs du processus électoral en cours.

D'après le communiqué final, la mission a été reçue par les ministres des Affaires Etrangères et Francophonie ; de l'Intérieur, de la Sécurité et affaires Coutumière ; de l'Intégration

régionale et le vice-ministre de la Justice. Elle a également rencontré la MONUSCO et l'Union Africaine. En outre, elle a eu une séance de travail avec la CENI et, à cette occasion, elle a évoqué la question du niveau de réalisation au stade actuel du calendrier électoral et celle de l'enrôlement des électeurs dans les territoires de Kwamouth, Masisi et Rutshuru.

« Le Président de la CENI a informé la mission que 80% des activités prévues au calendrier des élections générales sont déjà réalisées. Les 20% restants sont des activités mineures qui seront exécutées tout au long de la campagne électorale », lit-on dans ce communiqué final, qui ajoute que les préparatifs pour la tenue des élections générales à la date du 20 décembre 2023 en RDC sont globalement satisfaisants.

A cet effet, la mission annonce la commission de la CEEAC envisage de déployer une mission d'observation électorale de plus de trente personnes comprenant une équipe technique d'encadrement et des observateurs électoraux, tous ressortissants des Etats membres. Par ailleurs, la mission a eu également des séances de

travail avec respectivement, la Commission Episcopale Justice et Paix de la CENCO, la Commission pour l'Intégrité et la Médiation Electorale (CIME), la plateforme EDUCIEL, ainsi que les plateformes des organisations des femmes engagées dans l'observation des élections en RDC.

En revanche, elle dit n'avoir pas pu rencontrer les ambassadeurs de Etats membres de la CEEAC accrédités en RDC, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication ; la Cour Constitutionnelle ; les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants et les Regroupements des partis politiques, notamment l'Union Sacrée pour la Nation, Ensemble pour la République, Lamuka et le Front Commun pour le Congo.

La Mission dit aussi avoir suivi avec grand intérêt la décision de la Cour Constitutionnelle rendant publique la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

**Clément MUAMBA/  
Actualités.cd**

# SOCIMEX APPORTE-T-ELLE LA MORT À KINSHASA ?



Par sa décision judiciaire du 25 octobre dernier, le procureur de la République du Parquet de grande instance de Matadi a ordonné le refoulement de plus de 6 mille sacs de riz de marque Butter Brand importé par la société Socimex SARL. Motif : ce riz durci est déclaré non conforme et nuisible à la santé publique.

En effet, l'officier du ministère public s'est basé sur le rapport et le procès-verbal de constat, d'exécution et de consignation lui dressé par l'officier de police judiciaire, Ir Ndontoni Wamuini, Inspecteur phytosanitaire officiel du Service de quarantaine animale et végétale (SQAV) au Port de Matadi.

Selon les informations parvenues à Scooprdc.net, ce lot de riz de marque Butter Brand a été transporté par le navire MV VSC TRITON affrété par Socimex. Ledit bateau a accosté et passé deux semaines au

port de Matadi avec ce riz.

Des témoins affirment qu'après la prise de l'ordonnance par le procureur de la République, le navire a quitté le même 25 octobre le port pour une destination imprécise avec cette cargaison du riz refoulé par le Service de la quarantaine, car considéré comme abimé sous l'effet des champignons microscopiques qui prolifèrent en mousse veloutée.

Cependant, les observateurs qui émettent une forte crainte de voir ce riz être frauduleusement versé sur le marché dans des nouveaux emballages camouflés, se demandent pourquoi le Parquet de Matadi n'a pas procédé à l'incinération de cette cargaison impropre à la consommation et nuisible à la santé au lieu de la refouler ? Non sans raison, car des rumeurs circulent que le lendemain déjà, ce riz était en train d'être

vendu à des trafiquants au niveau de Vinda entre Matadi et Boma. Une autre partie de ce riz aurait atterri à l'entrée Boma vers Bralima, déchargée dans des grandes barges.

Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois que la société Socimex du Libanais Ibrahim Issaoui, injecte sur le marché congolais des produits alimentaires de qualité douteuse.

En mars 2012 par exemple, 7.800 tonnes de sucre de sac de 50KGs étiquetés « Infiniti Bioenergy » provenant du Brésil, avaient connu la même contestation que le riz « Butter Brand » aujourd'hui. Socimex avait été sommée de prendre toutes les mesures nécessaires pour renvoyer la cargaison car « jugée non conforme ». Mais finalement, après des conciliabules, rien que 197 sacs de ce sucre sur les 135.000 sacs constituant les 7.800 tonnes, avaient été déclarés impropres à la consommation par l'Office congolais de contrôle (OCC) qui était dans la logique de refoulement. Que s'était-il réellement passé pour assister à un tel revirement ? L'argent avait-il circulé ?

Possible parce que l'on raconte que certains députés nationaux de l'époque dépêchés à Matadi et Boma pour mener des enquêtes sur ce dossier ont été corrompus.



## ONDES DANGEREUSES : L'IPHONE 12 ET DIVERS APPAREILS INTERDITS EN FRANCE, MAIS EN AFRIQUE ET SURTOUT AU CONGO...



La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a bouclé la seconde mission d'information et d'évaluation préélectorale en prélude des élections générales du 20 décembre 2023 en République Démocratique du Congo (RDC). L'objectif de la nouvelle mission était de compléter les informations collectées et d'enrichir l'évaluation issue de la première effectuée en mars 2023 à Kinshasa. De manière spécifique, une attention particulière a été accordée aux nouveaux défis ainsi qu'aux préparatifs du processus électoral en cours.

D'après le communiqué final, la mission a été reçue par les ministres des Affaires Etrangères et Francophonie ; de l'Intérieur, de la Sécurité et affaires Coutumière ; de l'Intégration régionale et le vice-ministre de la Justice. Elle a également rencontré la MONUSCO et

l'Union Africaine. En outre, elle a eu une séance de travail avec la CENI et, à cette occasion, elle a évoqué la question du niveau de réalisation au stade actuel du calendrier électoral et celle de l'enrôlement des électeurs dans les territoires de Kwamouth, Masisi et Rutshuru.

« Le Président de la CENI a informé la mission que 80% des activités prévues au calendrier des élections générales sont déjà réalisées. Les 20% restants sont des activités mineures qui seront exécutées tout au long de la campagne électorale », lit-on dans ce communiqué final, qui ajoute que les préparatifs pour la tenue des élections générales à la date du 20 décembre 2023 en RDC sont globalement satisfaisants.

A cet effet, la mission annonce la commission de la CEEAC envisage de déployer une mission d'observation électorale de plus de trente personnes

comprenant une équipe technique d'encadrement et des observateurs électoraux, tous ressortissants des Etats membres. Par ailleurs, la mission a eu également des séances de travail avec respectivement, la Commission Episcopale Justice et Paix de la CENCO, la Commission pour l'Intégrité et la Médiation Electorale (CIME), la plateforme EDUCIEL, ainsi que les plateformes des organisations des femmes engagées dans l'observation des élections en RDC.

En revanche, elle dit n'avoir pas pu rencontrer les ambassadeurs de Etats membres de la CEEAC accrédités en RDC, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication ; la Cour Constitutionnelle ; les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants et les Regroupements des partis politiques, notamment l'Union Sacrée pour la Nation, Ensemble pour la République, Lamuka et le Front Commun pour le Congo.

La Mission dit aussi avoir suivi avec grand intérêt la décision de la Cour Constitutionnelle rendant publique la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

**Clément MUAMBA/  
Actualités.cd**



**ARRÊT DE LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS :**

## **LES VACCINS COVID NE SONT PAS DES VACCINS**

**K**ennedy Jr. a gagné son procès contre tous les lobbyistes pharmaceutiques.

Les vaccins Covid-19 ne sont PAS des vaccins. Dans sa décision, la Cour suprême confirme que les dommages causés par les thérapies géniques à ARNm du Covid sont IRRÉPARABLES. La Cour suprême étant la plus haute juridiction des États-Unis, il n'y a plus d'appel et toutes les voies d'appel ont été épuisées.

Dans un communiqué, Robert F. Kennedy a souligné que ce succès n'a été possible que grâce à la coopération internationale d'un grand nombre d'avocats et de scientifiques. Bien entendu, cette décision crée un précédent international. En particulier en Suisse, cette décision devrait avoir un impact, car la Suisse occupe une position particulière dans sa Constitution fédérale. D'une part, le Code de Nuremberg apparaît à l'article 118b de la Constitution et en Suisse, l'utilisation inappropriée du génie génétique chez l'homme est interdite, selon l'article 119 de la Constitution fédérale.



Ceci est complété par l'article 230bis de son Code pénal et cela signifie que les auteurs RISQUENT de passer jusqu'à 10 ans de prison. Mais cette décision historique devrait également faire réfléchir le reste du monde, car le Code de Nuremberg a une validité internationale et est également contenu dans l'article 7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Dans le cas d'accusations criminelles, la déclaration devrait faire référence au scandale Contergan afin d'accorder un poids particulier à l'importance de ces accusations.

L'avocat allemand Rainer Füllmich et plus de 100 autres avocats allemands sont activement impliqués dans ces affaires. AUCUN média n'en parle, ni en Suisse, ni en Europe. Malheureusement, il est

presque mathématique que, étant donné qu'il s'agit d'un sujet perturbateur capable de modifier les plans financiers et économiques des puissants lobbys du secteur PHARMACEUTIQUE, l'opinion publique n'en soit pas informée. Nous sommes au milieu d'une campagne promotionnelle visant à inciter les gens à se faire vacciner puis à se faire vacciner à nouveau, avant l'hiver prochain.

Il est très probable que si jamais la nouvelle de cette décision historique circule, ce sera trop tard pour permettre à la classe médicale corrompue, alignée sur les positions des lobbys pharmaceutiques, d'avancer le plus possible dans la campagne de vaccination.

**Foxnews**

# JOËLLE BILE : COMMUNICATRICE, JOURNALISTE, ENTREPRENEURE ET COACH DE CRÉATION D'ENTREPRISE



J'ai le réel plaisir de vous présenter dans cette édition, le 25ème candidat président de la République. Elle s'appelle Joëlle Bile. C'est le 24 décembre 2009 que j'ai fait sa connaissance au Salon Congo de l'ex Grand hôtel. Elle m'avait été présentée par Marie Laure Yaone pour faire la maîtresse de cérémonie de la soirée VIP que j'organisais avec la participation du cap-verdien Philippe Monteiro. Elle l'avait tellement bien présenté dans un style de cabaret. Après j'apprendrais qu'elle était dans la communication. Après ses études en Belgique et au Canada en 2004, elle est revenue au pays pour faire la communication humanitaire dans les systèmes des Nations Unies auprès du Programme alimentaire mondiale (PAM). Elle a également fait de la communication commerciale à la société des télécommunications Celtel puis à Airtel de 2005 à



2008. Fondatrice de l'agence F4, qu'elle avait créée en 2008. Tout de suite après la communication commerciale, elle se lance dans la communication institutionnelle au sein du Gouvernement Kabila fils de l'époque. Voilà en deux mots ce que je connais de Joëlle, récupérée par la Cour Constitutionnelle, elle porte le numéro 25. Elle arrive comme du bon vin qui arrive toujours en dernière minute et compte partir pour les élections en pôle position. Après 5 présidents de la République hommes pourquoi pas cette fois-ci une femme ? Elle est du genre de femmes "dames de fer", battantes

et gagnantes, ambitieuses et sûres d'elles-mêmes. Elle donne l'impression de beaucoup parler, cela parce qu'elle a beaucoup de choses à dire. Pour la découvrir, elle vous donne rendez-vous lors de son passage dans l'émission de débats de candidats présidents que va organiser le CSAC.

Bio Express Elle est née à Bruxelles le 25 juin 1972. Femme à multiples casquettes notamment entrepreneuse, présidente des sociétés et ONG. Elle milite dans plusieurs associations de défense des droits de femmes. Elle est également coach certifié de l'Université de Laval au Canada en création d'entreprise et consultante. Elle est veuve et mère de 4 enfants.

**HC Jean Pierre Eale Ikabe**



# LE PROFESSEUR ÉMILE NGOY KASONGO AU CHEVET DE NZAZI MABIDI



Le professeur Émile Ngoy Kasongo nommé récemment ambassadeur à Paris et à Monaco est un pur kinois. Il a vécu les années de l'apogée de la presse congolaise. Très jeune, il suivait religieusement la RTNC où des stars, disons-le comme ça appelés Ignace Mabeka, Suila Masuila, Mateta Kanda et autres Nzazi Mabidi faisaient la pluie et le beau temps. Beaucoup sont passés de vie à trépas mais Nzazi Mabidi est encore en une seule pièce et tient la route. C'est le dernier des Mohicans, quoique un peu affaibli. Nzazi Mabidi vit encore, mais légèrement entamé par des problèmes de santé liés au troisième âge.

Emile Ngoy qui lui a rendu visite ce samedi 4 novembre en sa résidence de Ngiri Ngiri l'a trouvé diminué. Son état de santé nécessite une prise en charge. La RTNC où il a presté des années durant ne lui prête aucune attention que le pire que l'on ne souhaite pas pourrait s'inviter à l'improviste. Suivez le professeur Émile Ngoy Kasongo : « J'ai passé un agréable après-midi avec mon Académicien, Nzazi Mabidi à qui J'ai rendu visite. Malgré le haut et le bas sur l'évolution de sa santé il n'a pas perdu foi en sa guérison totale. Il conserve sa verve oratoire et son humour décapant mais des efforts devraient être entrepris

pour le remettre d'aplomb. Son physique est solide, il m'a accompagné jusqu'à la grille de sortie de la parcelle ...» Qu'en pense les dirigeants actuels de la RTNC pour porter assistance à ce brillant journaliste animateur qui a tant donné à la nation par ses temps d'antenne qui crevait l'audimat. Le Professeur Emile Ngoy ne fait que tirer la sonnette d'alarme.

**Bazakana Paul**

# **DROITS D'AUTEURS : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA RDC ET TRACE**



Le Gouvernement Congolais, représenté par le Ministre des finances, Nicolas Kazadi et la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines Kathungu Furaha, vient de signer un protocole d'accord avec TRACE, représenté par son directeur Olivier Laouchez.

C'est au ministère des finances que les trois délégations ont organisé cette cérémonie ce Samedi 04 Novembre 2023.

L'objectif de ce processus commencé depuis plus de cinq mois, est la bonne gérance

des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle dans le secteur de la musique en particulier.

Un logiciel spécial avec une plate-forme digitale seront lancés pour l'identification des œuvres musicales, la collecte de leurs droits et la distribution équitable et sincère aux artistes.

Les compositeurs, interprètes, auteurs, éditeurs... tous ceux qui sont dans la chaîne de valeur de la création intellectuelle et musicale, sont

concernés par la signature de ce protocole d'accord.

Selon le patron de TRACE, « la partie distribution de la musique Congolaise va commencer avant la fin de cette année 2023 tandis que la gestion des droits musicaux sera lancée d'ici Avril et Mai 2024. »

Précisons que les artistes seront mis à contribution dans cet outil, étant les premiers concernés.

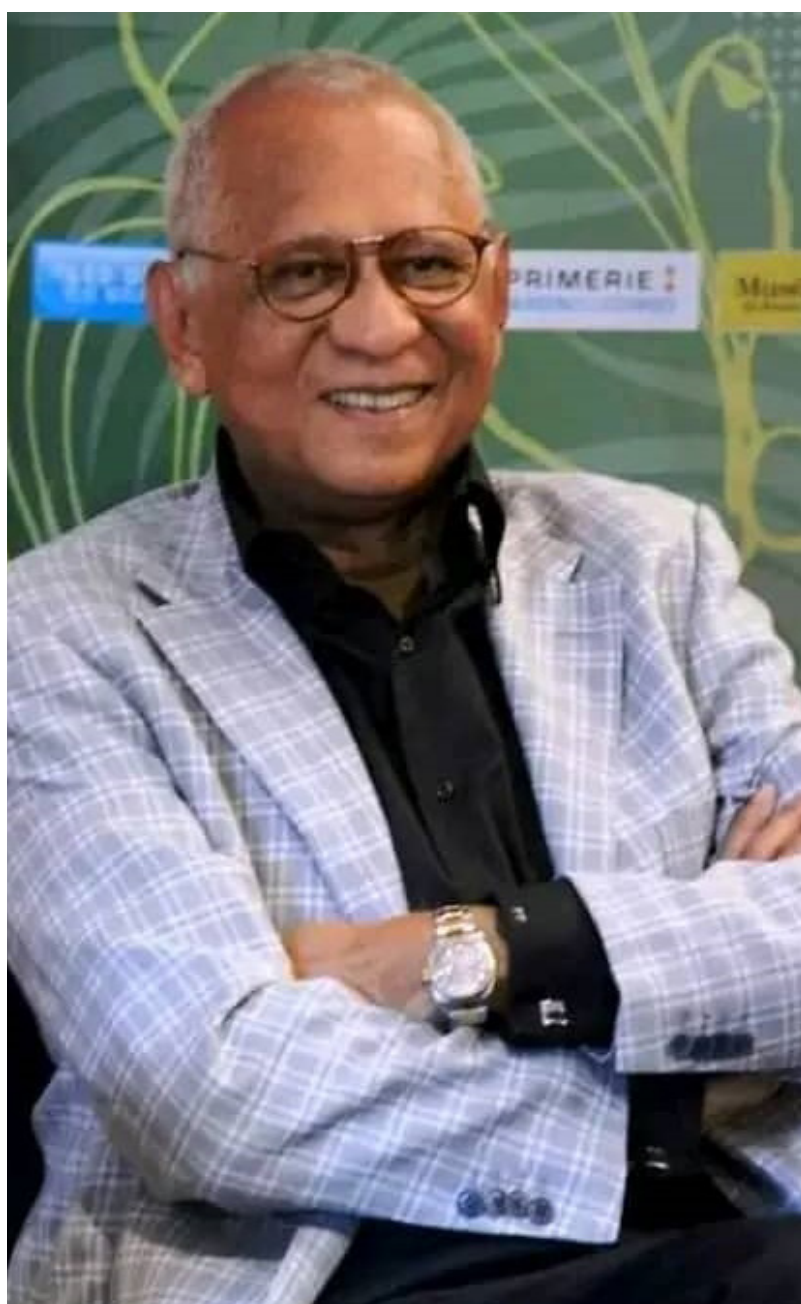
**Cell Com Min CAP.**



MARIE JOSEPH HENRI LOPES :

# ECRIVAIN, HOMME POLITIQUE ET DIPLOMATE

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès à 86 ans de ce grand écrivain de deux rives du fleuve Congo, né à Maluku à Léopoldville en République démocratique du Congo. Je garde de lui un souvenir inoubliable. La première fois que j'ai acheté un livre avec mon argent de poche, c'était en 1972 à la Maison de presse de Brazzaville. C'était son premier roman "Tribaliques" (Grand prix littéraire de l'Afrique noire). Après, j'ai lu trois de ses livres notamment "Le pleure-rire" (1982), un enfant de Poto-Poto (2012) et son autobiographie, "Il est déjà demain". De ce dernier livre, j'avais retenu qu'il était placé en orphelinat alors qu'il n'était pas orphelin. De lui, je garde aussi cette manière d'écrire et de rire



avec insistance qu'il était né à Maluku sur le bord du fleuve Congo. Fils d'un Portugais et d'une mère du Congo Brazzaville. Après ses études, à Brazzaville, Bangui, Nantes (ouest de la France) et Paris, il a enseigné l'histoire à l'Ecole normale supérieure d'Afrique centrale

à Brazzaville, actuelle université Marien Ngouabi. Homme politique, il a été 1er Ministre et plusieurs fois ministre. Diplomate, il a été Ambassadeur du Congo en France et auprès de l'Unesco. Au cours d'un entretien à RFI, il avait laissé entendre qu'à 30 ans, on lui avait exigé de prouver sa nationalité. Il en a souffert toute sa vie. Ainsi, pour avoir été trahi par les siens alors qu'il était à la porte d'entrée de la Francophonie en qualité de secrétaire général. Il est décédé alors que je voulais lui proposer d'écrire "Ni de père et de mère". Je vais le proposer au prof Yoka.

**HC Jean Pierre Eale Ikabe**

## KATHUNGU FURAHA ENCOURAGE L'IMAGINATION CRÉATRICE DES ARTISTES DE « LA MAISON DE LA VIE EST BELLE DE MATONGE »



En visitant ce mercredi 01/11, le site où un épisode du film *La Vie est Belle* de Papa Wemba, sorti en 1987, a été tourné, la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines s'est dite heureuse d'y rencontrer des jeunes artistes qui protègent ce Patrimoine du quartier Matonde de Kinshasa.

Kathungu Furaha s'est adressée aux cinéastes, performeurs, musiciens, écrivains, peintres, photographes qui y travaillent. Pour elle : « La Culture doit surtout rester parmi la population et non seulement dans les salons huppés ».

Elle leur a demandé d'immortaliser, par la Photographie et les Gravures les autres sites où ont vécu les anciennes célébrités et les pères de notre indépendance puis en produire « des journées d'expositions » au musée de l'art contemporain de l'échangeur de Limeté.

La Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines a demandé aux artistes performeurs qui sensibilisent sur la protection de l'environnement, de continuer leur imagination créatrice pour en faire

une Industrie culturelle.

Kathungu Furaha a rendu aussi hommage à madame Victorine Djoli, la première femme à conduire une voiture au Congo en 1955, qui avait vécu dans la même parcelle où les artistes de la Maison de la Vie est belle sensibilisent contre les déchets dans la ville de Kinshasa.

**Cell Com Min CAP.**



# LA FRANCE ET LES DICTATEURS AFRICAINS EN DIFFICULTÉ ?



Après les manifestations anti françaises au Centrafrique, au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal, la France et les dictateurs africains croyaient que les esprits s'étaient apaisés et que les populations reviendraient au meilleur sentiment. Ils espéraient que « l'assistance multiforme » qu'accorde l'Hexagone à ses anciennes colonies effacerait, tant soit peu, la vague de contestations qui avait déferlé dans les capitales francophones. Grosse erreur, le récent coup d'État au Niger

le 26 juillet 2023 a démenti et contrarié l'assurance d'un retour au calme que semblaient nourrir la France et ses affidés, les despotes et dictateurs qu'elle avait placés à la tête des États. Le nouveau paradigme de la coopération économique, militaire, culturelle, sanitaire, scolaire et universitaire que la France souhaite mettre en jeu et qu'elle essaie de distiller dans les récents accords avec le continent n'a pu empêcher la chute du régime de Bazoum dont les contours avaient été évoqués dans le discours prémonitoire d'un député Malien. Le Quai

d'Orsay et les services des renseignements français ont sous-estimé la puissance des réseaux sociaux qui ont relayé la prophétie de ce député. Le coup d'État est consommé, la junte s'en réclame avec force.

Pour tenter de recoller les morceaux, le président Emmanuel Macron, l'Union européenne, la CEDEAO et des dictateurs africains ont brandi la menace d'intervention militaire au Niger au cas où les putschistes ne rendraient pas le pouvoir à Mohamed Bazoum. Autre élucubration d'un temps révolu ! Non seulement, la

résolution 2625 de l'Assemblée générale des Nations Unies interdit l'ingérence dans les affaires intérieures d'une nation souveraine mais aussi la France serait un mauvais juge en parlant de recours à la force alors que les putschistes du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée sont bien campés sur leurs jambes et poursuivent leur marche dans la confortation de leur pouvoir.

Véritable camouflé

La France et la CEDEAO qui croyaient faire plier les putschistes avec diverses sanctions et autres se sont pris un râteau devant l'hésitation du Sénat Nigérian à voter pour la participation de son armée dans une éventuelle intervention militaire au Niger. La Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali ont fait savoir ouvertement que « toute intervention militaire au Niger sera prise comme un acte de guerre » ; l'Algérie, le Burkina Faso, le Mali, la Libye et le Tchad soutiennent indirectement la junte par la réouverture des frontières avec le Niger - c'est le contournement des sanctions imposées par la CEDEAO - ; la population Nigérienne, dont la grande majorité vit sous le seuil de pauvreté, préfère la Russie et les putschistes à la France qu'ils qualifient de

néo colonialiste. Selon cette population, les français et leurs valets qu'ils placent à la tête du Niger profitent des richesses minières, notamment de l'Uranium au détriment du peuple. Pire, malgré la présence des militaires occidentaux, les djihadistes continuent à sévir.

**L'HISTOIRE MAIS AUSSI ET SURTOUT L'AVENIR NE SE TROMPENT PAS SUR LA MARCHÉ DES PEUPLES VERS LA RECONQUÊTE DE LEUR SOUVERAINETÉ. LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET CELLES À QUI ELLES ACCORDENT LEUR ONCTION EN AFRIQUE DOIVENT SE RENDRE RÉSOLUMENT COMPTE QUE LES TEMPS ONT CHANGÉ. LE SOUTIEN DE LA FRANCE À CES DICTATEURS N'EST PLUS DU GOÛT DES AFRICAINS...**

C o n c l u s i o n

L'histoire mais aussi et surtout l'avenir ne se trompent pas sur la marche des peuples vers la reconquête de leur souveraineté. Les autorités françaises et celles à qui elles accordent leur onction en Afrique doivent se rendre résolument compte que les temps ont changé. Le soutien de la France à ces dictateurs n'est plus du goût des africains. La coupe de la misère et des souffrances, qui leur est

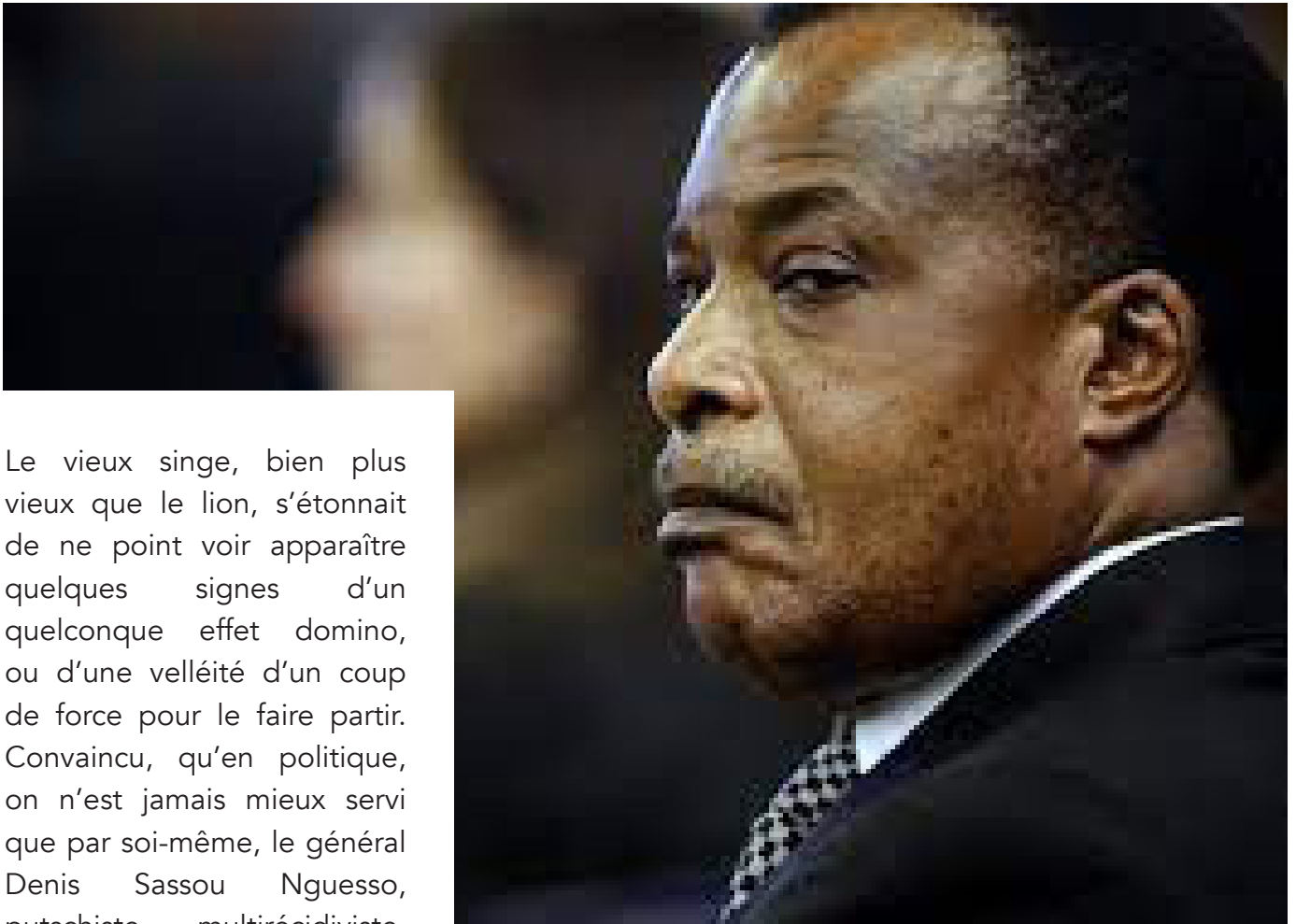
servie par les dictateurs, est pleine. Doivent-ils continuer à la boire jusqu'à la lie ? Le glas du peuple martyrisé a sonné, il résonne sur toute l'Afrique. Le vent du changement souffle et va entraîner les chefs d'État véreux et cruels, à l'instar de Denis Sassou Nguesso et sa clique qui truquent des élections, maltraitent 85% de congolais avec l'augmentation abusive des denrées, pillent le pays et le spolient jusqu'à céder des milliers d'hectares aux militaires rwandais pour des buts inavoués. L'avenir étant une équation à plusieurs inconnues, les gouvernants qui s'obstinent à crucifier leurs populations ne verront pas arriver des coups de force s'ils

feignent d'entendre le tocsin que nous agitions. Quelques soient l'issue des crises, la France traitée de marraine des dictateurs par les pro putschistes, y laissera des plumes assurément. Les professionnels des médias par ailleurs doivent lutter contre les fake news et les pressions pour informer le peuple.

**Ghys Fortune BEMBA  
DOMBE**



# LE COUP D'ÉTAT EN QUESTION



Le vieux singe, bien plus vieux que le lion, s'étonnait de ne point voir apparaître quelques signes d'un quelconque effet domino, ou d'une velléité d'un coup de force pour le faire partir. Convaincu, qu'en politique, on n'est jamais mieux servi que par soi-même, le général Denis Sassou Nguesso, putschiste multirécidiviste, a fait le choix d'en fomenter un contre lui-même... On fait tendre un piège à con(s) pour qui aurait encore l'ambition de le déboulonner par les armes.

Au Congo, la Sécurité présidentielle et le clan absorbent pratiquement toutes les finances. Attribuer le budget de ces entités à l'Éducation nationale et à la santé publique et tous leurs problèmes seront réglés. Une souris, une mouche, un moustique dans un rayon de 100mètres ne peut s'approcher

du dictateur. Pourquoi alors dépenser autant d'argent ? Pour calmer la peur d'un Homme et de ses collabos ? Selon certaines indiscretions, le pseudo coup d'État du 17 septembre 2023 a ainsi été préparé pour tester l'hostilité des Congolais à l'égard de Denis Sassou Nguesso et repérer les téméraires d'entre eux. Celui qui a acheté une bouteille de champagne, pour célébrer l'événement, aura la tête tranchée. Le quartier qui a dansé et manifesté sa joie, sera brûlé. D'ailleurs en filigrane, le général Jean

François Ndenguet l'a dit à Kinsoundi . Peine perdue ! Pour l'instant, les congolais en se taisant, et en ne réagissant pas, ont montré leur sagesse. Ils ne veulent pas remplacer un soudard par un autre soudard. Ils savent qu'il n'y a pas de présidence et de système politique à vie. Ils sont conscients que pour se débarrasser de M. Sassou et Cie, ce n'est pas par des petits coups de pétard qu'ils passeront. Mais par des stratégies bien réfléchies. Sous peu, ce jour arrivera par un soulèvement populaire,



soit par un autre moyen car, les souffrances, les injustices subies par le peuple, ont atteint l'apogée : la vie devient de plus en plus chère à cause de mauvais choix opérés par des gouvernants qui multiplient les accords léonins comme ceux signés avec le FMI ou ceux qui accordent cent vingt un milles (121000) hectares au Rwanda et non douze milles alors que les congolais ont les mains valides. Pourtant, à la place de brader les terres ou d'augmenter les prix du carburant, de l'électricité et de l'eau, les dignitaires peuvent injecter dans les tuyaux, l'argent qu'ils ont planqué çà et là comme le suggéraient autrefois les Évêques de l'Église catholique.

Bombé le torse en déclarant, que, le Congo n'est pas le Burkina, ni le Mali, ni la

Guinée, moins encore le Niger, c'est narguer le peuple et ignorer le cœur de l'Homme.

**TOUT POUVOIR MÊME BÂTI SUR L'OCCULTISME, LA CORRUPTION, LA MANIPULATION ET LA RÉPRESSION FINIT TOUJOURS PAR S'ÉCROULER. DE MÊME, CE N'EST PAS EN OPPOSANT DES FAMILLES, OU EN INSTALLANT DES PSEUDOS ROIS QUI SONT EUX-MÊMES VULNÉRABLES, NI ENCORE EN BAINANT DANS LE SYNCRÉTISME SPIRITUEL QUE LE PEUPLE SERA SOUS-COUDE. AU CONTRAIRE, LES MONTAGES ÉHONTÉS DUDIT PSEUDO COUP-D'ÉTAT ET LES MÉTHODES DICTATORIALES, DESSERVENT À NOUVEAU LE POUVOIR...**

Les Gabonais dits « poules mouillées », avec la complicité des Occidentaux - pompiers pyromanes -, viennent de prouver que tout pouvoir même bâti sur l'occultisme, la corruption, la manipulation et la répression finit toujours

par s'écrouler. De même, ce n'est pas en opposant des familles, ou en installant des pseudos rois qui sont eux-mêmes vulnérables, ni encore en baignant dans le syncrétisme spirituel que le peuple sera sous-coude. Au contraire, les montages éhontés dudit pseudo coup-d'État et les méthodes dictatoriales, desservent à nouveau le pouvoir de Brazzaville. La preuve, des VIP rechignent la destination Congo pour assister au sommet des trois Bassins; de nombreux congolais interrogés ne cessent de nous répéter, «quelque soit la durée de la nuit, le jour se lèvera toujours.»

**Ghys Fortune BEMBA  
DOMBE**



**SPOLIATION AU CONGO :**

## **LES NGUESSO, MABIALA, ETOKA ET CIE PRIS LA MAIN DANS LE SAC**

Après avoir bradé cent vingt un mille hectares de terre aux Rwandais, spolié plusieurs immeubles dont ceux du quartier ravin du Tchad, on croyait que, les Nguesso et « collabos » s'arrêteraient là. Grosse erreur ! Wilfrid Etoka revient à la charge en tentant de ravir, 19 parcelles situées autour de l'immeuble Air France. Prétexte, les voisins auraient émiettés sa parcelle. Le titre foncier n°1332 d'une superficie de 6479,17 m<sup>2</sup>, abritant l'immeuble Air France est son alibi .

Après l'échec d'une tentative de corruption desdits voisins à coup de milliards de fcfa en échange de leurs parcelles, Wilfrid Etoka s'est tourné vers les tribunaux. Qui se cache derrière Wilfrid Etoka ? Invisible pendant des années au cours desquelles les agents d'Air Afrique et des tiers recherchaient l'acquéreur de cet immeuble et incapable de payer ses travailleurs, Wilfrid Etoka trouve aujourd'hui des milliards pour ses voisins. De là, il n'y a qu'un pas à penser à Claudia ou Christel Sassou Nguesso, déterminés à

blanchir les dividendes de pétrole et de gaz gagé récemment aux Italiens et aux Emiratis par des mécanismes très opaque. S'il est vrai, que,

les Nguesso et Cie ont toujours influencé la justice pour spolier et escroquer les biens et meubles des tiers, dans l'affaire qui oppose, Wilfrid Etoka contre Célestin Gongarad Nkoua, Mambou Nguié, Ikia Dimi, Esther Gayama Ahissou, Espace Traiteur et autres, les magistrats auront la tâche ardue avec des montages éhontés qui font transparaître des pseudo propriétaires. D'emblée, la question que le commun des mortels se pose est celle de savoir si le Tribunal va ignorer l'article 2265 du Code civil qui évoque la prescription décennale, trentenaire ou acquisitive pour plaire à Wilfrid Etoka et les Nguesso. L'État qui a vendu ces lopins de terre ou délivré des permis d'occuper au voisinage de l'immeuble rouge, va-t-il se prévaloir de ses turpitudes ? Pourquoi Wilfrid Etoka à proposer en amont des milliards aux voisins s'il est réellement propriétaire des lieux ? Comment un propriétaire peut-il confondre ses voisins au point de porter plainte à des locataires et innocents ? Pourquoi attendre autant d'an-

nées pour réclamer son bien ? Profitant d'un cadre juridique flou et de la psychose des citoyens qui redoutent des représailles, les Nguesso et Cie ont pris l'habitude de spolier des pans entiers des terres et des meubles congolais. C'est dans cette lancée que Denis Christel Sassou Nguesso, Pierre Mabilia et autres ont cédé cent vingt un mille hectares de terre aux Rwandais et de nombreux dignitaires s'accaparent des immeubles de centre-ville de Brazzaville et Pointe – Noire. Cette affaire et bien d'autres qui révèlent des soupçons de corruption, devraient pousser les mis en causes et les Congolais à porter plainte contre Wilfrid Etoka fut-il, l'ombre des Nguesso, pour trouble de jouissance... Aimé Emmanuel Yoka et maître Missamou suspectés d'être à la manœuvre de montage du bradage de l'immeuble rouge devraient répondre du chef d'inculpation de « complicité de corruption passive » ou être convoqué à la barre en qualité de témoin assisté.

En attendant la mise en ligne des biens spoliés par les Nguesso et collabos, les Congolais doivent se lever pour récupérer leurs propriétés. Faire autrement c'est devenir esclave dans son propre pays.

**Ghys Fortune BEMBA  
DOMBE**

# CÉLI BITSHOU - LA RÉVOLUTION DE LA BASSE DANS LA MUSIQUE CONGOLAISE



de Max Clary Massengo, Michel Boyibanda et Baguin en 1960, Francis intègre l'orchestre Novelty de Joseph Moutou Poaty alias Typoa et Miyouna Yanno en 1961, en remplacement du contrebassiste Lassy alias Lasso, orchestre au sein duquel il réceptionne la première contrebasse électrique.

Changement de cap en 1962, Francis remplace dans l'orchestre Bantous d'Essous, Nino Malapet et Antoine Nédule Papa Noël, son oncle paternel Daniel Loubélo De La Lune retourné à L'Ok-Jazz avec le chanteur Édo Ganga. Avec ses nouveaux partenaires il signe la grande épopée des Bantous qui les mènera en novembre à Bruxelles enregistrer chez Fonior 52 disques soit 104 chansons en deux semaines pour les éditions CEFA de la Maison Écodis-Macodis de Roger Izéidi, à Paris animer la première Nuit du Congo organisée par l'écrivain Tchicaya U Tam'si, et enfin en tournée vers les principales capitales d'Afrique de l'Ouest avant de regagner Brazzaville. Des enregistrements de Bruxelles sortiront des œuvres cultes et intemporelles, comme « Émilie wa Francis » (le premier tube de Francis), « Tokumisa Congo », « Ngai

**E**st 100% Rumba Céli Bitshou - La révolution de la basse dans la musique congolaise De père originaire du Territoire du Moyen-Congo en affectation administrative au Tchad, et de mère tchadienne, Boniface BITSOUMANOU alias Francis ou Céli Bitshou plus tard, naquit le 14 mai 1943 à Doba (Tchad). Rencontre avec la culture Versé très tôt en 1957 dans la culture, Francis se révèle excellent danseur au sein du groupe folklorique « Ngwaka Tour » créé cette année-là à MOUNGALI, quartier de Brazzaville, avec à ses côtés Domsis, percussionniste

des orchestres Cercul-Jazz puis Grands Maquisards à Kinshasa. Nous le retrouvons deux années plus tard à la création de l'orchestre Orphée-jazz en qualité de chanteur. Pas pour longtemps, constatant le vide rythmique causé par l'absence de contrebasse, Francis se porte volontaire pour en assurer le maniement. C'est le début de la longue histoire d'amour qui le liera toute sa vie à ce noble instrument.

De la contrebasse à la guitare-basse

Après un bref passage dans l'orchestre Négro-Band



mwana ya Adèle » , « Tu silencio », « Camarade mabé », « Albert akéyi » , « Bantous de la capitale », « Cielito », « Mboka ngélé » , «« Bano mboka »», «« Tika na nduka mbongo »», « Nakomi révoqué », « Cielito » , « Mama Titine » , « Mobali liboso » etc...

En décembre 1963, touché par la défection du soliste Nédule Papa Noël et de l'accompagnateur Jacques Mambau Jacky, Francis quitte à son tour l'orchestre Bantous de la capitale pour l'orchestre Cercul-Jazz de Ntounta Mamadou et Franklin Boukaka où il épaula la guitare-basse cette-fois, dans des tubes telles que « Libala ya makasi », « Sango ya makasi », « Louzolo », « Jolie jolie Brazzaville », « Les écoliers » aux Editions Stenco dès son arrivée.

En 1965 il rejoint l'orchestre Los Batchichas nouvel orchestre où l'on retrouve Dikky Baroza encadrant des néophytes parmi lesquels Sam Mangwana et Théophile Bitsikou.

Céli Bitsou bassiste emblématique de l'Ok-jazz

En 1965, Daniel Loubélo De La Lune, illustre bassiste et légendaire chef d'orchestre OK-Jazz, décide de se retirer de la scène musicale. Quoi de plus normal que de proposer sa succession dans l'orchestre à son neveu, bassiste chevronné ?

Accédant à sa volonté, Franco Luambo dépêche Michel Boyibanda à Brazzaville.

Arrivé dans l'Ok-Jazz, Francis révolutionne le jeu de la basse, et par-delà son orchestre, il configure la basse de la musique congolaise. Fini la basse des années 50 et début 60 avec le nouveau rythme saccadé qui martèle le tempo.

Le plus grand bassiste de l'histoire de la

**LE PLUS GRAND BASSISTE DE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE CONGOLAISE**

**FORT DE SON EXPÉRIENCE ACQUISE À LA CONTREBASSE, LA CONTREBASSE ÉLECTRIQUE ET LA GUITARE BASSE, ASSURÉ ENFIN D'UNE STABILITÉ CERTAINE, BITSHOU S'ÉPANOUIT ET S'ÉCLATE DANS L'OK-JAZZ, APPORTANT AU FIL DES ANNÉES LES INNOVATIONS CAPITALES INHÉRENTES À LA MODERNITÉ TECHNIQUE DANS LE JEU DE SON INSTRUMENT...**

musique congolaise

Fort de son expérience acquise à la contrebasse, la contrebasse électrique et la guitare basse, assuré enfin d'une stabilité certaine, Bitshou s'épanouit et s'éclate dans L'Ok-Jazz, apportant au fil des années les innovations capitales inhérentes à la modernité technique dans

le jeu de son instrument :

- Un jeu moins astreignant et guindé, plus libre, laissant cours à l'improvisation.
- Introduction du contre-chant.
- Introduction de phrases intercalaires, d'ostinato dans les rifs de basse.
- Emprunt au folklore kongo du tambour principal dans son phrasé.

Ajouter à cela un doigté franc, un son rond, pour une basse qui balance, indispensables à

la rumba chaloupée, lascive ; la bonne, la vraie rumba, celle de la musique congolaise authentique . Céli Bitshou a défini la basse moderne de la musique congolaise.

Auteur-compositeur é m é r i t e

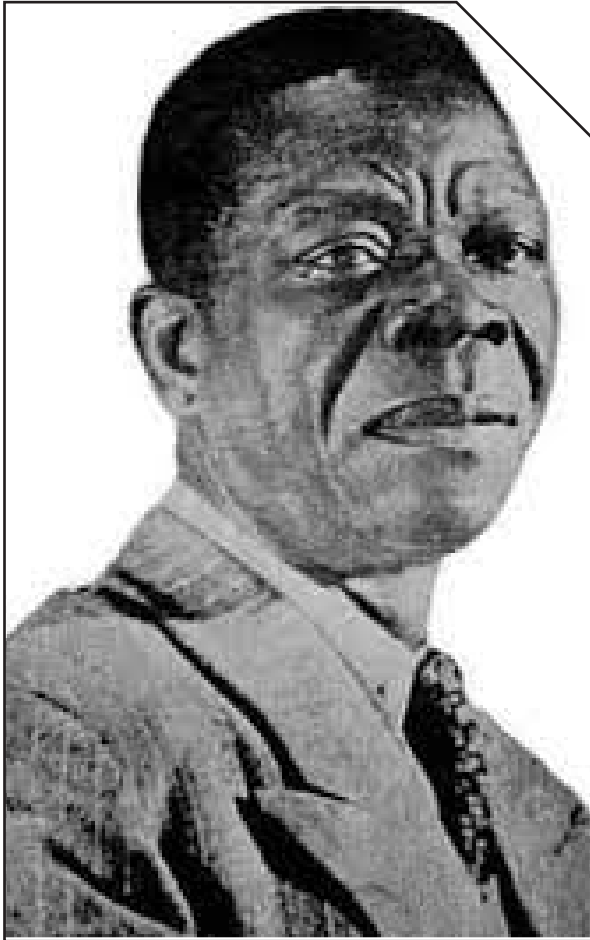
Après être passé par l'orchestre Vévé de Verckys Kiamxangana Matéta, Céli Bitshou s'est lancé dans une carrière solo. Auteur-compositeur prolige, il compte derrière lui une discographie

monumentale de chansons à succès, de tubes indémodables.

**Audifax BEMBA/Congo Pages**

LE PREMIER MILLIONNAIRE DU CONGO FUT KATANGAIS:

## IL S'APPELAIT JOSEPH KAPEND TSHOMBE (NÉ EN 1889 ET DÉCÉDÉ EN 1951)



Il fut un grand entrepreneur (Créateur et chef des entreprises), mais aussi l'homme le plus riche du Congo-Belge. Son post nom «Tshombe» est devenu célèbre au Congo et dans le monde grâce à Moïse Tshombe l'ancien Premier Ministre, son fils !

Originaire de Sandoa, Joseph Kapend est né vers 1889 dans ce qui est encore l'Etat Indépendant du Congo (ou l'EIC). Issu d'une famille de négociants, ses ancêtres

partent de Musumba (signifie "Camp" en langue ruund) à Lobito et à Luanda (Angola) voire sur les côtes de l'océan indien pour leur commerce.

L'histoire renseigne que leurs partenaires sont des Portugais et des Arabes avec qui ils échangent des peaux de léopard, de l'ivoire et du sel contre les étoffes et des produits venus d'Europe ou d'Arabie. Vers 1914, le jeune Joseph

Kapend se lance comme ses aïeux dans les affaires.

Il ouvre un comptoir à Musumba, reprend la vente de sel et de manioc en association avec un oncle maternel pour les écouler au Kasai. Le commerce de manioc appelé «tshomba» en tshiluba lui vaut le sobriquet de "Tshombe."

Ce surnom va lui coller définitivement à la peau pour devenir le patronyme de sa famille: "Famille Tshombe".

En 1918, Joseph Kapend entre dans la cour impériale. Il épouse la princesse Louise Kat a Kamin, la petite fille du Mwant Yav Mushid 1er, empereur des "Aruund" ou (Lunda), mort en martyr pour avoir refusé de partager son pouvoir avec l'autorité léopoldienne. Elle est aussi la sœur du Mwant Yav Mushid II qui fut relégué vers Kamina par l'autorité coloniale belge avant d'être Mwant Yav, Empereur des Lunda (1963-1965). De cette union naît 11 enfants dont le fils aîné est prénommé Moïse, le futur premier ministre, lui est né d'un père Millionnaire en francs belges....

Le richissime Joseph Kapend a plusieurs atouts. Il parle français et a appris la comptabilité. Ces deux avantages lui permettent de gérer et d'étendre son empire commercial tentaculaire. Ces activités commerciales sont nombreuses et variées.

Notons que le premier grand patron congolais possédait déjà en effet des magasins, un hôtel, des immenses plantations, des moulins, des péniches, une flotte de camions, une pharmacie, une boucherie, une quincaillerie, une minoterie, un abattoir,



une forge et un entrepôt.

En homme d'affaires avisé, Kapend établit des relations commerciales avec l'Angola portugais par la création d'un poste de négoce dans les environs de la localité minière de Dundu.

Très vite, il devient le premier millionnaire congolais. Il emploie même sept ressortissants belges à Sandoa où il réside. En 1942, Joseph Kapend Tshombe s'associe avec ses deux fils, Moïse et David, et fonde la première société marchande conçue par un Congolais.

L'entreprise porte le nom des Établissements Joseph Kapend & Fils. Son siège est installé à Élisabethville qui à l'époque est le sanctuaire des entreprises européennes. Un capital d'un million cinq cents mille francs congolais, autant en francs belges (environ 37.500 euros) pris dans ses propres fonds est injecté dans cet investissement. Une somme considérable à l'époque et une première au Congo belge. De facto, Kapend reçoit la considération et l'estime des blancs. L'homme est à la tête d'un immense empire commercial qui s'étend dans les territoires de Sandoa, de Dilolo et de Kapanga, en passant par le sud du Kasai et Élisabethville enfin dans les localités frontalières en Angola. Mais ce succès cache mal les injustices que subit l'homme le plus riche du Congo belge.

Il sied de noter que Joseph Kapend a été souvent victime de discrimination dans l'octroi des crédits bancaires et fait les frais

d'une concurrence déloyale. Le millionnaire a beaucoup de démêlées avec l'administration pour la simple raison qu'il est Congolais, Noir et très riche.

Les colons voient d'un très mauvais œil la réussite de cet indigène. Les autorités coloniales qui ont refusé de laisser partir son fils Moïse étudier aux États-Unis, sont jaloux de son dynamisme florissant et de l'expansion de ses affaires qui au Katanga mettent à mal le commerce des négociants portugais, belges, juifs ou grecs. Il n'est pas seulement le 1er millionnaire congolais en francs belges, mais aussi le premier Congolais à avoir acheté une voiture (une Chevrolet en 1928) et le premier congolais à avoir visité la Belgique en 1948 à ses propres frais.

Seul tableau sombre dans ce palmarès élogieux, le prodigieux homme d'affaires de Sandoa passe presque pour un inconnu à Léopoldville. Au contraire de son fils aîné, Kapend n'aura qu'une aura régionale.

Lorsque Joseph Kapend, le fondateur de la dynastie Tshombe, meurt en 1951, la relève est déjà assurée. L'homme d'affaires a eu le temps d'initier ses deux fils aînés devenus aussi ses associés.

A ses 11 enfants, le patriarche lègue en héritage une fortune colossale, un immense empire commercial et industriel à la santé saine. Aîné de cette famille illustre et puissante,

Moïse qui remplace aussi son père au Conseil provincial prend la tête des affaires familiales.

Le pactole paternel et son sang impérial permettent à ce fils à papa d'étendre son influence dans toute la province pour devenir plus tard l'homme fort du Katanga postcolonial... Qu'il conduit en Sécession et en devint chef de l'Etat plus tard... Moïse avait du cash.

Tshombe, alors chef du Katanga lança à l'endroit de Adoula, Premier Ministre de la RDC, qui se méfiait de lui : « Moi je suis d'abord né dans une famille de chefs, mon père est riche, mes frères sont riches, Adoula c'est un ancien commis de la Cofaco qui gagnait quoi ?... 2.000 francs. »

Il sied cependant de noter que Moïse Tshombe est non seulement né dans un berceau doré mais aussi dans une famille noble. Monsieur Tiroir-caisse, ce fils à papa, dormait sur une grosse fortune que lui a léguée son père, le richissime Joseph Kapend.

Ce dernier est en effet l'homme d'affaires le plus prospère de la colonie à une époque où les opérateurs économiques congolais ne sont pas nombreux et la petite bourgeoisie locale encore embryonnaire. Kapend est une figure marquante dans l'histoire du Katanga.

**Tiré de Mémoires de la RDC par @giressbagothy**





LEOPOLDVILLE KINSHASA CAPITALE fête  
ses 100 ans  
D'hier à aujourd'hui

